



**Articles récents**  
**dont ceux sur le boycott par**  
**50etplus et Avenir 50+**  
**de la « table ronde » /**  
**pré-conférence de**  
**Johann Schneider-Ammann**  
**sur l'emploi des travailleurs**  
**séniors le 23 avril 2018**

## Contenu

Tribune de Genève, 22 mai 2018 – Comment aider les quinquas exclus du marché du travail.....	3
Génération, Mai 2018 – Edito : Chômage des seniors, passons à l'action.....	6
Génération, Mai 2018 – Chômage des seniors : une urgence qu'on tait.....	7
Tribune de Genève, 14 mai 2018 – Des chômeurs de plus de 50 ans racontent leur galère .....	12
L'Événement Syndical, 09 mai 2018 – Ne pas nier les problèmes.....	16
Dimanche Matin, 06 mai 2018 – Briefing Pierre Veya.....	19
Tribune de Genève, 03 mai 2018 – Chômage jusqu'à la retraite pour les plus de 55 ans ? .....	19
Courrier des Lecteurs, Tribune de Genève, 30 avril 2018 - Mascarade.....	22
Tribune de Genève, 26 avril 2018 et 20 minutes, 26 avril 2018 – La place des plus de 50 ans discutée à Berne .....	23
Le Courrier, 24 avril 2018 – Discrimination des seniors à l'embauche.....	27
Le Temps, 24 avril 2018 – Des associations de seniors boycottent une conférence.....	28
Téléjournal de lundi soir 23 avril 2018 – Chômage de longue durée : les plus de 50 ans très touchés ..	29
RTS Info du lundi 23 avril 2018 – Des associations de seniors boycottent une rencontre sur le chômage à Berne .....	29
Tribune de Genève du 05 avril 2018 – Schneider-Ammann vit une fin de règne difficile .....	32
Gauche Hebdo du 29 mars 2018 – Chômeurs âgés : passer du bla-bla aux actes.....	36
Communiqué de presse de 50etplus du 23 mars 2018 .....	39
Tribune de Genève, 22 février 2018 – Chômeurs âgés : pour une alternative à l'aide sociale .....	41
Tribune de Genève, 24 janvier 2018 – Les Chômeurs de plus de 50 ans mieux soutenus .....	44

Aide sociale

# Comment aider les quinquas exclus du marché du travail



Yves Reymond, cadre à l'Hospice général, sent de la résignation chez les plus de 50 ans qui arrivent à l'aide sociale. LAURENT GUIRAUD

## Bien intégrés dans la société, ils se retrouvent un jour à l'Hospice, qui les aide à rebondir. Comment? Yves Reymond explique

Laurence Bézague et Catherine Focas

@lbezague07

@catherine\_focas

Nous l'avons raconté dans notre édition du 14 mai, c'est la galère pour les chômeurs de plus de 50 ans. Et leur sort ne s'améliore pas lorsqu'ils arrivent en fin de droits, dépendant alors - pour ceux qui n'ont pas de fortune ou de conjoint actif - de l'aide sociale. Le point avec Yves Reymond, chef de service des prestations spécialisées de l'Action sociale, à l'Hospice général.

### Voyez-vous davantage de personnes de 50 ans et plus arriver en fin de droits?

On constate en tout cas une augmentation des plus de 55 ans à l'Hospice. On est passé de 1866 à 2480 personnes entre 2013 et 2017. Une évolution qui suit celle du pays. À Genève comme au niveau suisse, 29% des 50 ans et plus se retrouvent à l'aide sociale. Pour les jeunes, la proportion est restée stable à 14%.

### La tendance s'est inversée?

Oui, on peut le dire. En 2010, l'aide sociale était telle qu'on a créé un dispositif spécial. Le phénomène 50 ans et plus n'était pas marqué. Aujourd'hui, oui. En tant que responsable des prestations spécialisées, je gère les deux. Les jeunes jusqu'à 25 ans et les personnes en réinsertion professionnelle, dont les seniors de plus de 50 ans.

### À quoi attribuez-vous cette inversion?

La première cause est économique. Le marché de l'emploi voit d'un mauvais œil les plus de 50 ans. Cela peut sembler discriminatoire, mais on peut inverser la tendance, car il y a aussi parfois une inadéquation entre le profil de la personne et l'évolution de son métier. Sans formation continue, les gens se retrouvent perdus. Sans compter les métiers qui disparaissent, tels les imprimeurs. Les quinquagénaires coûtent plus cher en termes de deuxième pilier. Les entreprises veulent aussi des jeunes dynamiques et très flexibles pour se donner une bonne image.

### D'un côté on incite à travailler le plus longtemps possible, de l'autre les patrons ne veulent plus d'employés âgés...

Oui, on est dans quelque chose de paradoxal. Des entreprises restructurent pour augmenter leurs bénéfices. Des employés qui ont beaucoup donné se retrouvent au chômage. Nous parlons de double, voire de triple peine. On n'est pas récompensé pour son travail, on se retrouve sans emploi et finalement à l'aide sociale avec une grosse détérioration économique. Après une carrière de vingt ou trente ans, il faut faire le deuil et accepter qu'on ne retrouvera plus rien de pareil. Il faut être prêt à prendre des emplois de courte durée. Trois mois là, deux mois ailleurs...

### À quel moment aboutit-on à l'aide sociale?

Quand vous avez dépensé toute votre fortune et qu'il vous reste en tout et pour tout 4000 francs sur votre compte en banque. À Genève, seulement 20% des personnes en fin de droits touchent l'aide sociale. Les autres griñotent d'abord leurs économies. Ou vivent avec un conjoint qui travaille.

### Faut-il vendre sa maison?

Je vais casser un mythe, mais non. On peut continuer à l'habiter s'il s'agit de sa résidence principale. Mais celle-ci sera hypothéquée pour rembourser l'Hospice. À votre décès, la maison reviendra à l'État à concurrence de ce qui vous a été versé par l'aide sociale.

### Les gens qui arrivent chez vous doivent être mal en point? Combien touchent-ils?

Psychologiquement, c'est très dur. Personne n'est heureux d'arriver à l'aide sociale. Beaucoup y renoncent. Notamment lorsqu'ils ont un permis B. Ils ont peur qu'il ne soit pas renouvelé. Nous avons peu de cas de fraude. Les personnes seules touchent en moyenne entre 2200 et 2500 francs. Dans cette somme, il y a le prix de leur assurance maladie et celui de leur loyer selon certains barèmes. Il leur reste un forfait d'entretien de 977 francs pour la nourriture et les habits. Ce n'est pas du luxe,

mais ça reste décent. Vous ne partez pas en vacances, mais vous n'êtes pas à la rue.

### Ces personnes sont-elles en colère?

Plus que de la colère, on sent de la résignation. Il y a un sentiment d'injustice assez fort chez les plus de 50 ans. Ils pensent: On me doit ça, on me doit ça... On travaille là-dessus en entendant leur souffrance, on les aide à poser leur sac et à partir sur de nouvelles bases. Ce n'est clairement pas leur faute, mais ils doivent accepter d'aller de l'avant, de se mettre à la page sur les nouvelles techniques et modes de postulation. Entreprendre un stage, par exemple...

### Mais c'est dur d'arriver en fin de carrière pour faire un stage... Est-il rémunéré?

Non, pas forcément durant deux ou trois mois. C'est dur mais c'est notre mission de leur permettre de redémarrer. Il y a un travail de deuil à faire. Celui qui était chef comptable doit accepter de devenir comptable ou aide comptable.

chose de moins qualifié et moins bien payé. Mais il reste un espoir, heureusement. Certains retrouvent du travail, même à cet âge-là. C'est une minorité, mais ce n'est pas impossible. Parfois, on peut proposer des emplois temporaires fédéraux individuels (ETFI) qui durent six mois. L'entreprise a une obligation de formation, pas d'engagement. Mais si le candidat fait l'affaire et qu'un poste est disponible, elle va en principe le garder. La dynamique est donc positive. Certains seniors nous disent: «je me lève de nouveau le matin». Ils retrouvent des collègues, un réseau et une estime de soi.

### Vers quels métiers orientez-vous ces personnes?

On privilégie les formations d'aide à la personne, comme celle d'auxiliaire de santé, pour laquelle il faut passer une attestation fédérale professionnelle. Dans le nettoyage aussi il existe des formations accélérées. Ça marche très bien. Nous avons nous-mêmes créé il y a neuf ans une agence de placement pour les bénéficiaires de l'aide sociale. Les quinquagénaires aussi retrouvent un job par ce biais car ce sont souvent des gens très bien formés. Tout ce qui est en lien avec la digitalisation, par exemple, est un créneau porteur. Je pense à un informaticien de 54 ans à qui on a financé une formation de «ethical hacker». Dans les banques et les grandes entreprises, ces métiers sont très demandés pour sécuriser les données. Pour le moment, il a trouvé des stages, je pense qu'il retrouvera un job.

**Que pensez-vous de la solution qui vient d'être proposée pour éviter l'aide sociale (lire ci-dessous)?**

Ce dispositif a du sens. Le chômage des seniors doit être considéré comme une question prioritaire. Les plus de 50 ans sont extrêmement stigmatisés aujourd'hui. Rester un chômeur dynamique demeure un statut plus facile à accepter que celui d'assisté. Dans ce dispositif, il n'y aurait plus de fin de droits dès 55 ans et les seniors continueraient à bénéficier d'un accompagnement et de mesures pour rebondir. Soulignons aussi qu'au niveau financier, les allocations-chômage restent généralement supérieures à l'aide sociale.

## «Ces gens n'ont rien à faire à l'aide sociale! C'est indigne»

● Lors d'une récente réunion sur les seniors en fin de droits, la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) a proposé que les plus de 55 ans au chômage reçoivent des allocations jusqu'à leur retraite, tout en continuant à rechercher un emploi, pour autant qu'ils aient cotisé au moins durant vingt ans. «Ces gens n'ont rien à faire à l'aide sociale et nous voulons empêcher qu'ils n'y tombent», motive Thérèse Frösch, vice-présidente de la CSIAS et ex-grande argentière de l'exécutif bernois. «L'aide sociale est faite pour des situations d'urgence. Pas pour octroyer des rentes à des personnes qui étaient bien intégrées dans la

société et le monde du travail, comme vous et moi, et sont aujourd'hui rejetées au seul motif de leur âge. Cela est indigne d'un pays aussi riche que la Suisse!» Les chiffres parlent d'eux-mêmes: «Entre 2010 et 2016, on est passé de 20 000 à 30 000 bénéficiaires de l'aide sociale, soit une hausse de 50%.» Une évolution «alarmante» pour Thérèse Frösch. Elle s'explique par la digitalisation et la modernisation des entreprises (à l'image des caisses automatiques des grandes surfaces), mais pas seulement: «Des sociétés laissent tomber leurs employés âgés sans honte au profit de jeunes, moins chers. Elles pensent qu'il ne faut pas investir sur les plus de

45 ans, pas toujours à l'aise avec les nouvelles technologies. On doit donc développer la formation continue.» Thérèse Frösch relève aussi l'évolution sociale dans le monde du travail: «Autrefois, le patronat, plus ancré au niveau local, se sentait plus responsable de ses employés. Aujourd'hui, dans les entreprises internationales, on ne sait plus qui est qui. En outre, les petits boulots d'antan (les gens qui apportaient le courrier d'un endroit à l'autre, par exemple) étaient des solutions transitoires pour atteindre l'âge de la retraite, mais ils disparaissent. Tout devient anonyme et chacun est en danger. Il faut prendre les

devants, éviter que des gens ayant travaillé toute leur vie se cachent par honte de devoir frapper à la porte de l'aide sociale.» La vice-présidente de la CSIAS est d'autant plus déterminée que l'économie suisse connaît une embellie conjoncturelle: «Bientôt les baby-boomers laisseront un trou sur le marché du travail. Comment la Suisse, qui se plaint du manque de personnel qualifié, peut-elle se permettre de laisser de côté les travailleurs plus âgés? Nous devons développer des idées qui incitent les entreprises à les garder. Je sens une vraie sympathie autour de notre initiative car chaque famille se sent concernée.» **L.B./C.F.**

## généralions

### IMPRESSUM

#### Editeur

«Généralions» société coopérative,  
sans but lucratif

#### Directeur de la publication et rédacteur en chef

Blaise Willa

#### Rédaction

Jean-Marc Rapaz, chef d'édition  
Nicolas Verdan, journaliste RP

#### Collaborateurs

Martine Bernier, Jean-François Duval,  
Véronique Emmenegger,  
Isabelle Guisan, Philippe Jeanneret,  
Nicole Métral, Bertrand Monnard,  
Jean-Guy Python, Rosette Poletti,  
Frédéric Rein, Audrey Sommer,  
Marlyse Tschui, Ellen Weigand  
et Véronique Zbinden

#### Marketing

Yoann Valnet, resp.  
Isabelle Bosson (resp. events)

#### Secrétariat

Marie-Christine Pitton, resp.  
Nicole Boscardin  
Marie-Claude Lin  
Eva Chappuis, apprentie  
abo@generations-plus.ch  
Tél. 021 321 14 21

#### Administration et rédaction

Rue des Fontenailles 16  
1007 Lausanne  
Tél. 021 321 14 21 - Fax 021 321 14 20  
Secrétariat ouvert  
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

#### Abonnements

11 numéros par an 68 francs  
Etranger: prix sur demande

#### Régie publicitaire

Suisse romande:  
Société coopérative Généralions  
Département publicité  
Nathalie Soubrier  
Rue des Fontenailles 16  
1007 Lausanne  
Tél. 021 321 14 21 - Fax 021 321 14 20  
publicite@generations-plus.ch

#### Suisse alémanique:

Publicitas SA  
Lindenbergh-Allee 1 / 8152 Glattpark  
(Opfikon)  
Tél. 058 680 93 80 - Fax 058 680 95 31  
vermarktung@publicitas.ch

#### Réalisation graphique

enzened, Nicolas Zentner  
Jonas Pahud, directeur artistique

#### Correction

Maudé Busset

#### Lithographie

Jacqueline Rausis

#### Impression

Vogt-Schild Druck AG

#### Audience

110 000 lecteurs (MACH Basic 2018-1)  
(Tirage contrôlé: 32153)

[www.generations-plus.ch](http://www.generations-plus.ch)

Pour nous joindre:

contact@generations-plus.ch

imprimé en  
suisse

# Chômage des seniors, passons à l'action!

**R**as-le-bol. Usure. Bref, l'impression, une fois encore, de ne pas être écoutées! Voilà pourquoi certaines associations de seniors, ce lundi d'avril, ont décidé de boycotter la table de Johann Schneider-Amman, ministre en charge de l'Economie, de la Formation et de la Recherche. Au menu du jour: la préparation de la Conférence nationale sur les travailleurs âgés, mais aussi, en embuscade, la tragédie du chômage de longue durée chez les seniors que l'économie et son ministre peinent toujours autant à considérer.

Car les chiffres sont sans appel: entre 2012 et 2016, le taux de chômage des personnes de 50 ans et plus a grimpé de 17%! Conséquence directe, entre 2010 et 2017, le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale entre 55 et 64 ans a explosé. Les dégâts, on le sait, sont énormes: démotivation et dépérissement des concernés qui, arrivés en fin de droits, disparaissent du radar du marché de l'emploi; perte de savoir et de patrimoine pour les entreprises; impréparation catastrophique au vieillissement de la population et à la pénurie de main-d'œuvre annoncée, dont les conséquences risquent de coûter cher à tout le monde.



*«Est-ce vraiment avec ces mesures  
«dosettes» que les chômeurs seniors  
retrouveront un emploi?»*

Alors, bien sûr, créer des places de travail pour les 50 ans et plus, comme le scande notre ministre de l'Economie, c'est bien. Interdire la mention d'un âge limite dans les annonces d'emploi, c'est aussi très bien. Mais est-ce vraiment suffisant pour lutter contre la discrimination à l'emploi dont sont victimes ces chômeurs? Est-ce suffisant pour prendre acte du changement massif que cela représente pour nos sociétés et l'emploi? Est-ce vraiment avec ces mesures «dosettes» que les chômeurs seniors retrouveront un emploi?

Plutôt que de céder à la seule ritournelle du court terme et de la rentabilité (un jeune coûte moins cher qu'un vieux), la Conférence nationale devrait plutôt démontrer que ces économies ne sont pas les bonnes et qu'elles se paieront sur le temps long, avec un appauvrissement du patrimoine et une facture sociale très salée. Certains cantons, qui ont mis en œuvre des mesures concrètes, commencent à le comprendre. Pourquoi pas la Confédération et son bien nommé ministre de l'Economie?

Blaise Willa,  
directeur de publication  
et rédacteur en chef

P.-S.: Chères lectrices, chers lecteurs, merci! Oui, merci de votre fidélité: vous êtes désormais 110 000 (soit la troisième augmentation successive de notre lectorat) à nous lire régulièrement en Suisse romande, selon la dernière REMP (l'organe indépendant qui mesure l'audience des médias en Suisse). Ces chiffres montrent l'attachement que vous avez au magazine: sachez que nous faisons et ferons tout pour continuer d'en être dignes.

# Chômage des seniors :

De plus en plus de seniors licenciés peinent à retrouver un travail. Les institutions d'action sociale proposent qu'ils touchent le chômage jusqu'à leur retraite.

Polyglotte, compétente, avenante et toujours tirée à quatre épingles, Piera, la cinquantaine, est réceptionniste et téléphoniste et ses anciens employeurs ne tarissent pas d'éloges sur la qualité de ses services. Et pourtant, depuis 2012, Piera est en recherche d'emploi comme tant d'autres. En Suisse, les quinquagénaires et les sexagénaires sont toujours plus nombreux dans la situation de cette Genevoise: bien formés, expérimentés, en bonne santé, mais privés d'accès au marché du travail. La raison? En résumé, les seniors sont jugés trop chers, plus au fait des dernières technologies, moins rapides. Autant d'idées reçues nourrissant une forme de discrimination qui s'exprime le plus souvent à mots couverts.

Dans tous les cas, les statistiques sont sans appel: entre 2012 et 2016, le taux de chômage des personnes de 50 ans et plus a grimpé de 17%, pour se situer à 2,8%. A noter aussi que la durée de recherche d'emploi de cette catégorie de la population est environ 1,5 fois plus longue que la durée de recherche moyenne pour toute la Suisse, et plus de deux fois plus longue que parmi les demandeurs d'emploi âgés de 15 à 24 ans. Par conséquent, les 50 ans et plus constituent les 42% (2016) de l'ensemble des chômeurs de longue durée.

Plus inquiétant encore: dans cette même catégorie d'âge, on trouve toujours plus de personnes en fin de droits au chômage. Entre 2010 et 2017, le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale entre 55 et 64 ans a tout simplement explosé: plus de 50,5%. Et, comme le précise la Conférence suisse des institutions d'action sociale (Csias), «une hausse de l'évolu-

tion démographique n'explique qu'en partie ce phénomène. Car, durant cette même période, la proportion des 55 à 64 ans dans la population totale n'a augmenté que de 12%.»

## LENT RÉVEIL POLITIQUE

En dépit de l'urgence, dont les médias se sont largement fait l'écho, ces derniers temps, le chômage des seniors peine pourtant à s'imposer dans l'agenda politique. C'est en tout cas le sentiment de l'association romande 50etplus qui estime que le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche escamote systématiquement cette question. Son refus d'entrer en matière sur le chômage des seniors serait ainsi confirmé, année après année, par la Conférence nationale sur le thème des travailleurs âgés qui regroupe les puissantes instances nationales en charge de l'emploi. Dans un récent communiqué, l'association 50etplus fustige le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann pour qui «la discrimination due à l'âge n'existe pas sur le marché du travail suisse». Toujours selon elle, la Conférence nationale se contenterait de mesures «cosmétiques», telles que, par exemple, la non-mention d'un âge limite dans les annonces d'emploi ou la nécessité de former les seniors en entreprise.

## EMPÊCHER LE PASSAGE À L'AIDE SOCIALE

Au niveau des cantons, des premières réponses au chômage des seniors voient toutefois le jour. Vaud et Genève ont notamment élaboré une mesure «rente-pont ou allocation-pont» afin d'éviter que des personnes de plus de 63 ans (hommes) et de 62 ans (femmes) sans emploi >>>

depuis deux ans se retrouvent à l'aide sociale. Pour la Csias, il faut aller plus loin encore: «Les chômeurs seniors devraient bénéficier du chômage jusqu'à leur retraite.» Affiliés, les seniors continueraient



**MARTIAL CITTI**

53 ANS, SPÉCIALISTE DE LOGISTIQUE ET TRANSPORTS DANS LA CONSTRUCTION

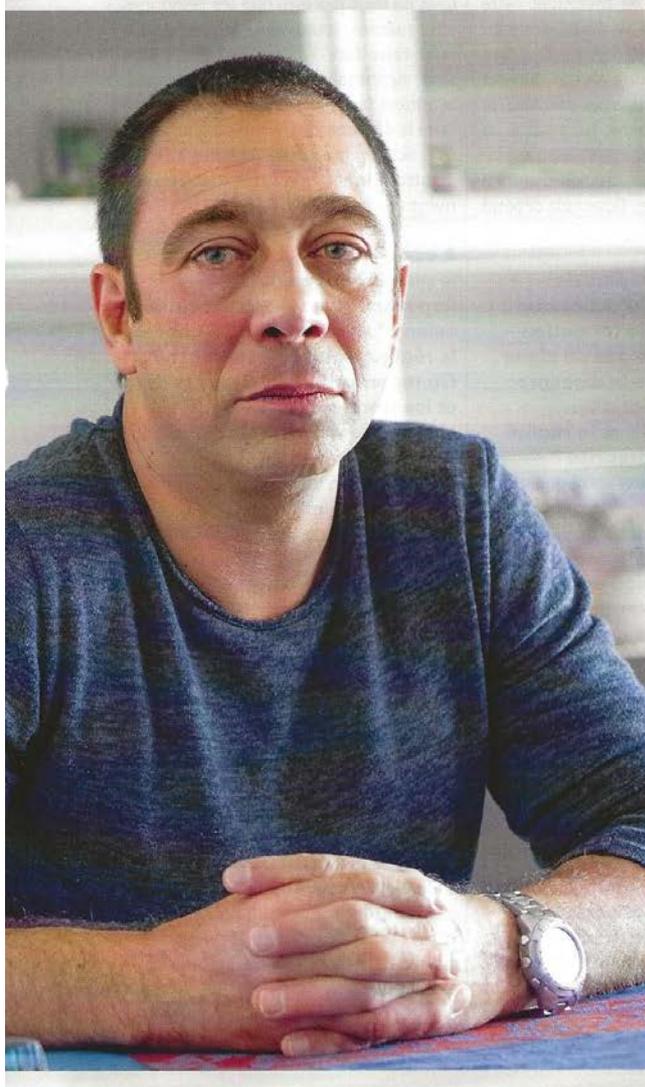
# une urgence qu'on tait

ainsi à être placés sur le marché du travail par les Offices régionaux de placement.

Une proposition que rejette catégoriquement le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO): «Il faut recon-

naître que la recherche d'emploi est plus difficile pour les demandeurs d'emploi âgés, mais elle n'est pas désespérée. Une durée de chômage indéterminée n'augmente pas les chances de réintégration.

Au contraire, elle envoie un signal négatif aux entreprises. Une telle réglementation équivaldrait à une politique de retraite anticipée subventionnée par l'Etat. Un modèle dont la Suisse a réussi à se >>>



## «J'ai protégé mes enfants»

Le 30 décembre dernier, la vie de Martial a changé du tout au tout. Employé dans une SA de la région lausannoise active dans l'étanchéité, il venait d'être libéré de ses obligations, et ce jusqu'au 31 mai prochain. A partir de cette date, il timbrera au chômage. «Un matin, je suis arrivé au travail et j'ai reçu ma lettre de licenciement de la main même de mon patron, il a économisé sur le timbre», lâche cet homme qui peine encore à réaliser ce qui lui est arrivé. Ce jour-là, cet employé qualifié n'était pas le seul à recevoir la douche froide: «J'ai vu des collègues qui ont vingt-cinq ans de boîte pleurer quand le chef leur a annoncé la nouvelle avec une petite tape dans le dos.» Marié, il n'a pas tout de suite informé ses proches: «Ma femme était au courant, mais j'ai protégé mes enfants. Je voulais qu'ils passent les Fêtes sans ce poids.» Martial juge ses anciens patrons avec d'autant plus de sévérité qu'il estime avoir beaucoup donné pour cette entreprise: «J'ai fait mon job et, en fin de compte, j'ai compris que je n'étais qu'un numéro. Je suis un peu triste de devoir tout reprendre de zéro. Et, à mon âge, on ne tient pas le couteau par le manche dans les entretiens d'embauche.» Ces dernières années, Martial a transmis son savoir à de jeunes collègues. Aujourd'hui, il n'y a plus personne pour le faire. Comme beaucoup d'autres, cette entreprise n'engage plus que des temporaires, sous-qualifiés. Ils sont désormais plus nombreux que les employés de longue date qui perdent leur travail les uns après les autres. Membre du syndicat Unia, Martial regrette que le cap des 50 ans soit trop souvent associé par les employeurs à l'augmentation des charges sociales. «Nous travaillons souvent plus vite et avec plus de précision que des tout jeunes. Il faudrait des mesures de soutien pour encourager les entreprises à conserver leur personnel expérimenté.» Sur dix lettres pour un emploi envoyées, Martial reçoit en général deux réponses. Face au silence, il s'interroge: «Est-ce mon âge, mon profil? Personne ne nous dit que l'âge est un handicap.»

INTERVIEW MARION REPETTI

## « L'image du retraité méritant est aujourd'hui fragilisée »

Marion Repetti, docteure en sciences sociales, s'intéresse aux mécanismes et aux transformations de l'Etat social. Elle vient de sortir un livre *Les bonnes figures de la vieillesse*, aux Editions Antipodes.

**N'est-ce pas un paradoxe d'observer que les personnes sont encouragées à demeurer actives le plus longtemps possible, notamment à travers l'emploi, alors que l'économie tend de plus en plus à se séparer de personnes âgées ?**

Oui et non, cela dépend du point de vue que vous adoptez. C'est un paradoxe si vous considérez qu'il est nécessaire que les personnes qui ne peuvent plus gagner leur vie sur le marché de l'emploi doivent être protégées par une assurance sociale. Des politiques de vieillissement actif (NDLR *Le fait d'aider les personnes âgées à rester aussi longtemps que possible les acteurs de*

*leur propre vie et à contribuer à l'économie et à la société dans la mesure du possible*) visant à relever l'âge de la retraite, par exemple, auraient pour effet de prolonger cette période. En revanche, si vous partez du principe que les personnes qui font face à un chômage de long terme doivent trouver des solutions elles-mêmes, et qu'il n'est pas pertinent, nécessaire ou juste que la collectivité leur assure une protection de type assuranciel, alors il n'y a pas de paradoxe. Donc cela dépend du point de vue politique adopté.

**Il apparaît que les plus de 50 ans ont moins d'accès que les plus jeunes à la formation continue. N'est-ce pas un signe du décalage entre le discours politique sur l'idéal d'un vieillissement actif et la réalité du monde de l'entreprise ?**

La réponse est dans votre question.

**La Conférence suisse des institutions d'action sociale exige la suppression de la fin des droits au chômage pour les personnes de plus de 55 ans.**

Il faudrait voir exactement les conditions et observer dans quelle mesure cela aboutirait à un changement dans la loi sur l'assurance chômage, par exemple. Cela dénote, en tout cas, un débat quant à la définition du risque lié à la fin de carrière.

**La valorisation à tout prix du vieillissement actif renforce-t-elle la stigmatisation et l'auto-dévalorisation des chômeurs de plus de 55 ans ?**

Je n'ai pas fait d'enquête auprès des chômeurs de 55 ans. Par défaut, je dirais que le fait de valoriser des seniors actifs implique que ceux qui ne le sont pas,

ou qui ne correspondent pas au modèle attendu, sont par conséquent moins valorisés socialement que les autres. Cela ne veut pas dire que les personnes elles-mêmes n'ont pas de ressources pour faire face à cette situation. Elles sont néanmoins en position de désavantage face à des seniors qui peuvent faire la démonstration de leur participation active au marché de l'emploi ou à d'autres formes de contribution socialement valorisées.

**A vos yeux, qu'est-ce qui est le plus urgent en Suisse ? Repenser la protection sociale selon d'autres modalités que le régime actuel d'assurance ? Ou repenser la valeur du travail et les frontières entre activité rémunérée et bénévolat, par exemple ?**

La question du risque lié à la fin de carrière a fait un retour dans le débat politique au cours des quinze dernières années. Rien là de nouveau, contrairement à ce qui est souvent affirmé dans les médias. En revanche, l'image du retraité méritant est aujourd'hui fragilisée et certaines conditions du droit à la retraite sont remises en question. Cela s'inscrit dans un débat plus large sur la question sociale. Il porte sur la question de savoir quelle est la responsabilité de la collectivité — par l'intermédiaire de l'Etat — et respectivement de l'individu dans l'assurance d'une protection face à certains risques, comme celui du chômage de longue durée. Il s'agit, bien entendu, d'une question politique. Elle se pose tant dans le cas de la réflexion quant à l'élaboration de nouvelles formes de protections sociales que dans la redéfinition de la frontière entre travail rémunéré et bénévolat.



prémunir jusqu'à aujourd'hui.» Olivier Sandoz, directeur général adjoint de la Fédération des entreprises romandes Genève (FER Genève) ne voit pas non plus la proposition de la Csias d'un bon œil: «On alourdirait l'assurance chômage qui, plus est, dans un pays comme le nôtre où le coût du travail est déjà l'un des plus élevés du monde. Un transfert de charges de l'aide sociale sur l'assurance chômage n'est pas souhaitable.» Pour rappel, les employeurs financent pour moitié les cotisations de l'assurance chômage.



« Nous misons sur le travail de réseau »

ÉRIC ÉTIENNE,  
DIRECTEUR DE QUALIFE

#### CHANGER LE SYSTÈME DE PRÉVOYANCE

Soit, mais alors, on fait quoi? Pour Aldo Ferrari, vice-président d'Unia, la question est d'autant plus urgente qu'une génération entière de seniors et de futurs seniors va se retrou-

ver confrontée à la rapide mutation technologique: digitalisation, robotisation, les défis sont nombreux, avec le risque de voir toujours plus

de personnes marginalisées, faute de compétences ou tout simplement remplacées par des machines.

Tout en plaidant pour l'encouragement à la formation continue, l'un de ses chevaux de bataille, Aldo Ferrari pointe également du doigt le

système actuel de prévoyance professionnelle, «ce frein à l'embauche des seniors». Le syndicaliste défend le principe d'un taux de cotisation salariale unique perçu quel que soit l'âge et qui aurait l'avantage d'éviter de mettre en concurrence les jeunes employés avec les plus anciens. Ce système remplacerait l'échelonnement actuel et futur qui pénalise notamment les seniors dont le salaire assuré est ponctionné à hauteur de 18%. «Au final, sur une carrière, cela coûterait la même chose au patron», souligne Aldo Ferrari. Olivier Sandoz est ouvert à la discussion, mais souligne: «Augmenter la charge qui pèse sur les jeunes n'est pas forcément la bonne solution. L'équilibre à trouver n'est pas évident. Sur le fond, nous espérons que les entreprises conservent leurs employés le plus longtemps possible. A l'horizon des années 2020 et 2030, le vieillissement de la population et >>>



De plus en plus de seniors vont devoir s'adapter aux mutations technologiques. Un risque réel pour l'emploi.

la pénurie de main-d'œuvre les y contraindront.»

#### VALORISATION DE L'ÂGE

Pour le SECO, s'il est effectivement nécessaire de «réduire les préjugés à l'encontre des demandeurs d'emploi âgés», ceux-ci doivent notamment réapprendre à postuler et à faire le bilan de leurs compétences. A Genève, la Fondation Qualife (financée par des fonds privés et reconnue d'utilité publique) en faveur de la qualification et de l'emploi va dans ce sens. Avec son slogan «Osez l'innovation : jouez la carte 50+», elle accompagne les personnes de 50 à 64 ans dans un projet de transition professionnelle qui valorise leurs talents et respecte leurs valeurs. «Notre équipe de spécialistes conseille et informe gratuitement les candidats à l'embauche, explique Eric Etienne, le directeur de Qualife. Nous misons sur le travail de réseau, en dehors des sites d'offres d'emplois classiques. Plus la personne est au chômage longtemps, plus elle a tendance à s'isoler. Nous encourageons dès lors nos candidats à reprendre de l'autonomie et à redevenir acteurs de leur recherche.» Cafés contacts, simulation d'entretien, refonte du CV, tout est mis en œuvre pour redonner confiance aux seniors en quête d'emploi. En consultant le site de Qualife, les entreprises sont incitées à découvrir des profils auxquels elles ne songeraient même pas. La fondation dresse aussi une liste de 15 bonnes raisons de recruter une personne de 50 ans et plus, parmi lesquelles ces trois-là : «Elle est souvent douée pour négocier / Elle rassure ses collègues / Elle transmet des connaissances.»

#### PAS GAGNÉ!

Sur le plan politique toutefois, le chômage des seniors s'impose avec peine dans l'agenda, que ce soit au niveau fédéral ou cantonal. Au Conseil national, la droite a récemment enterré trois initiatives parlementaires socialistes qui voulaient renforcer leur protection et la portée de l'assurance chômage. Sur Vaud, il y a quelques mois, le gouvernement a proposé directement aux milieux économiques

de constituer une réserve annuelle de mille emplois à durée déterminée pour les chômeurs en fin de droits de plus de 50 ans. Pour les organisations

patronales, c'est tout simplement inenvisageable. Selon elles, la création de postes de travail ne se fait pas sur décret. NICOLAS VERDAN



**ANOUSHKA MORITZ**  
51 ANS, GRAPHISTE

## « Plus de date de naissance sur le CV »

Cela fait quatre ans qu'elle cherche du travail. Anouchka, graphiste, mère de quatre enfants, n'a aujourd'hui plus droit au chômage. Et pourtant, son parcours professionnel devrait lui ouvrir des portes : «Mon expérience de plus de vingt ans en qualité de graphiste professionnelle me permet de maîtriser les dernières technologies du web ainsi que les techniques traditionnelles de l'édition.» Grâce à sa rencontre avec l'équipe de la Fondation Qualife, cette Genevoise a revu de fond en comble sa stratégie : «Je ne mets plus ma date de naissance sur mon CV, j'apprends à analyser les offres, en détectant mieux celles où l'âge n'est pas un problème, je travaille mon réseau de contacts et je partage des expériences et des informations avec d'autres personnes dans mon cas.» Ce soutien et ces conseils s'avèrent précieux : «Au début, quand le chômage vous tombe dessus, vous vous dites que c'est une occasion de prendre du recul. Mais, au fur et à mesure des mois qui passent, on se sent perdue et plus en phase avec le monde.» Face à des refus répétés, même sa conseillère de l'Office régional de placement (ORP) s'est montrée découragée. Histoire d'élargir son réseau, Anouchka a ouvert un compte LinkedIn : «Il paraît que c'est une ouverture sur un marché gris de l'emploi. Jusqu'à maintenant, cela ne saute pas aux yeux.» Mais cette femme ne se décourage pas pour autant : «Je me persuade que l'âge n'est pas un obstacle et, si je me présente à un entretien, je me concentre essentiellement sur mes qualités propres à remplir un mandat.» Pour l'heure, Anouchka ne trouve que des emplois temporaires. Une manière d'enrichir encore davantage son parcours. Elle a notamment travaillé pour Terre des hommes Suisse qui a bénéficié de ses talents dans la conception de ses documents pour le grand public.

Pavel Litvinchuk et DRK

## Tribune de Genève, 14 mai 2018 – Des chômeurs de plus de 50 ans racontent leur galère

ABO+ lundi 14 mai 2018, 07h00

Des chômeurs de plus de 50 ans racontent leur galère

<https://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/chomeurs-50-ans-racontent-galere/story/11005350>

Travail Ils sont nés dans le canton, y ont travaillé toute leur vie et touché des salaires confortables. Mais tout a basculé après la cinquantaine lorsqu'ils ont été licenciés. Témoignages.



Dessin: Herrmann

Par Catherine Focas	<a href="#">108</a>
<a href="#">@catherine_focas</a>	
Laurence Bézaguet	
<a href="#">@lbezaguet07</a>	

À l'image de l'ensemble de la Suisse, le taux de chômage continue de baisser à Genève. Il était de 4,5% en avril. Ce taux est-il plus élevé pour les 50 ans et plus? Non. Mais, comme le souligne le conseiller d'État en charge de l'Emploi, Mauro Poggia, il devient très difficile de retrouver un travail à cet âge-là (lire ci-contre). Un quart des seniors achèveront ainsi leur période de chômage sans avoir pu décrocher un job.

Trois chômeurs de plus de 50 ans ont accepté de témoigner. Ils décrivent un chemin de croix. Après l'inévitable appauvrissement, ils doivent essayer les absurdités du système de recherche d'emploi et ses humiliations, sans compter la discrimination due à l'âge. Ils ressortent de l'aventure affaiblis, amers, avec parfois un fort ressentiment à l'égard des jeunes Français – bien formés et beaucoup moins bien payés – qui, disent-ils, ont «pris leur place».

**Lire aussi l'éditorial: [Chômeurs seniors: les aider. Et vite!](#)**

Comme Philippe, 52 ans, qui arrivera en fin de droits au mois d'octobre et devra alors s'adresser à l'Hospice général. CFC en poche, ce Genevois a d'abord travaillé comme mécanicien puis dans le social avant de rejoindre le domaine des banques privées, au début des années 2000: «J'ai œuvré durant quatorze ans au back-office.» Tout se passait très bien, raconte-t-il, jusqu'au jour où, en 2014, il a appuyé l'engagement d'un jeune de 27 ans, originaire du nord de la France.

«Il avait l'air pas mal. Je l'ai formé et ensuite il a voulu révolutionner le bureau, tout automatiser. Il a fait engager ses copains français et s'est finalement retourné contre ceux qui étaient là depuis longtemps.» Philippe dit avoir vécu une période de mobbing. Le conflit avec son jeune collègue s'est envenimé. «Il était toujours sur son portable. Moi, je travaillais à l'ancienne. J'étais responsable de formation dans mon team. Parfois, je faisais un gâteau et je l'amenais au bureau.» Après des mois de tensions, les choses ont dégénéré. «Il m'a jeté une agrafeuse à la tête.» Le service des ressources humaines de la banque conclut que Philippe est dans son tort. Il est licencié. Son jeune collègue est promu.

«On nous infantilise»

Philippe se retrouve à l'Office cantonal de l'emploi (OCE). Se sentant, à son âge, sans avenir dans le secteur bancaire, il postule pour un job au Service du stationnement de la Fondation des parkings. «Ce qui m'a frappé, c'est à quel point on nous infantilise dès le départ.» Alors que le recruteur décrit aux candidats ce poste comme étant le pire qu'on puisse imaginer – «Vous qui sortez de la banque, vous ne supporterez pas les insultes» – 60 personnes se présentent tout de même au premier test: dictée et exercices de mathématiques. Quatorze candidats sont retenus, Philippe en fait partie. Il passe aussi avec succès les entretiens personnels.

Un test sportif est ensuite prévu. Philippe fait remarquer qu'il n'a aucun problème quand il s'agit de marcher, mais qu'il ne peut pas régater avec des jeunes de 25 ans pour la course, malgré son passé sportif. On lui répond qu'il ne sait pas se vendre. Son conseiller l'envoie chez un coach, lequel lui conseille de se taire et de dire «oui» à tout. Il comprend le message.

Le jour du test – un samedi, à 8 heures, au Bout-du-Monde – Philippe et ses camarades apprennent à la dernière minute qu'ils devront franchir l'obstacle de l'épreuve «Luc Léger». Il est furieux: «Ce test est utilisé pour entrer à la police, chez les pompiers ou à la Légion étrangère en France... Et on nous le fait passer pour coller des contraventions!»

Ce test est utilisé pour entrer à la police, chez les pompiers ou à la Légion étrangère en France... Et on nous le fait passer pour coller des contraventions!

### **Philippe, chômeur, 52 ans**

Deuxième constat: aux quatorze candidats sélectionnés par l'OCE s'ajoutent soudain septante de plus ayant postulé par le biais d'un site Internet. Très jeunes pour la plupart. Bien entendu, ni Philippe ni la plupart de ses camarades d'un certain âge ne réussissent le test. «L'effort physique que j'ai fourni a été tel que j'ai mis deux semaines pour m'en remettre.» Et il se demande: «Pourquoi nous a-t-on caché le niveau de cette épreuve? Pourquoi nous a-t-on infligé une humiliation pareille?»

Interrogé sur cette situation, Jean-Yves Goumaz, directeur général de la Fondation des parkings, qui gère le Service du stationnement, réagit: «On ne peut pas engager tous les chômeurs, même en fin de droits. Il s'agit d'un emploi exigeant sur le plan psychique et physique. Le taux d'absentéisme est de 15% et il augmente avec l'ancienneté. C'est pour y remédier que le processus de recrutement a changé et que ce test a été introduit.»

### **Place aux jeunes**

Résultat: sur les quatorze candidats engagés en 2018, la moyenne d'âge est de 33 ans. Un seul a plus de 50 ans. Philippe a été victime de ce changement. Il exige des excuses de son conseiller. Et en reçoit, assure-t-il, de la part du directeur de l'OCE au nom de ce conseiller qui, entre-temps, est tombé malade. Aujourd'hui, Philippe occupe un emploi fédéral de travail et d'insertion (EFTI). «Je travaille comme les autres mais au lieu d'un salaire, je reçois mes allocations de chômage plus 250 francs par mois pour les repas et un abonnement de bus.»

Il vit tout ceci extrêmement mal: «Je suis né ici, j'ai cotisé durant trente ans. J'en veux aux politiciens de ne pas avoir pris des mesures pour protéger les travailleurs âgés compte tenu du contexte de libre circulation des personnes. Moi qui suis d'origine française, je me surprends à avoir développé une haine des frontaliers. Quant à la soi-disant préférence cantonale du MCG, c'est du pipeau. Elle ne fonctionne pas du tout.» François, 60 ans, fait partie des très nombreuses personnes licenciées par un grand groupe pharmaceutique entre 2012 et 2013. Il a ensuite travaillé durant deux ans pour une autre société avant d'être remercié, comme trois ou quatre personnes de son âge, sans raison apparente. «C'était un deuxième coup de poignard. On m'a notamment dit que je coûtai trop cher», explique cet ingénieur en informatique qui gagnait 13 000 francs par mois. «Je ne m'y attendais pas du tout car les clients étaient très satisfaits de mes compétences. J'ai alors compris qu'à 58 ans, ça allait être très dur de retrouver un emploi.»

La personne qui l'a remplacé? Un jeune Français. «Son salaire était de 8000 francs. Il en était très satisfait puisque auparavant il gagnait 3000 euros. D'ailleurs, la société qui m'a licencié ne prenait plus la peine de placer ses annonces en Suisse, mais directement en France. C'est ainsi qu'elle a engagé des Parisiens ou des habitants de Montpellier. La concurrence est féroce, ils cassent les prix...» Et François d'ajouter, un brin embarrassé: «Je suis proeuropéen. En tant que fils d'immigré, je me vois mal jeter la pierre à ces personnes. Mais il est vrai qu'il s'agit d'une concurrence qui devient déloyale. Sans compter que les Français ont de surcroît tendance à engager des Français.» Et la préférence cantonale? «Dans le privé, il n'y en a aucune.»

Est-ce qu'il ressent de la colère? Non, dit-il, car il a fini par retrouver du travail. Un contrat reconductible d'année en année. «Mais si je n'en avais pas retrouvé, j'aurais pu devenir aigri ou déprimé.»

Ce qui l'a beaucoup frappé durant ses huit mois de recherche d'emploi, c'est la barrière de l'âge. «J'ai décroché plusieurs entretiens car les employeurs étaient intéressés par mon CV, mais ils finissaient par me dire que je devrais penser à la retraite, que la pyramide des âges de l'entreprise ne leur permettait pas de m'engager ou qu'ils cherchaient un junior. En clair, moins cher et plus malléable. Cet énorme a priori sur l'âge m'a déçu et fâché. J'avais l'impression d'être face à un mur. Heureusement que j'ai une famille, une bonne santé et un caractère énergique, autrement j'aurais sombré.» François a très mal vécu ce rejet des patrons «qui ne veulent plus de nous. Ils affirment qu'on n'est plus assez motivé. C'est faux, moi j'aime mon travail et me sens en pleine forme pour l'effectuer.»

### **Les dettes s'accroissent**

Élisabeth, 60 ans, a été employée durant trente-huit ans dans le domaine bancaire, avec quelques années de pause pour élever son fils. Elle a aussi travaillé à la Bourse. «Mes plus belles années...» se souvient-elle. Avant son licenciement en 2016, elle explique avoir vécu une année de mobbing de la part d'une jeune collègue de 25 ans. «Elle en arrivait même à dire aux autres de ne plus prendre la pause avec moi. Je rentrais tous les soirs en larmes, humiliée, déprimée. J'en ai parlé au service des ressources humaines qui a constaté le mobbing. Mais en fin de compte, j'ai perdu mon poste et elle a gardé le sien.»

Aujourd'hui, cette Genevoise touche une préretraite et des allocations de chômage. En tout 4200 francs mensuels pour vivre à trois, avec son enfant, encore aux études, et son compagnon, lui-même actuellement sans aucune ressource financière.

«Je fais mes dix recherches d'emploi obligatoires par mois, mais je ne sais plus à qui écrire. Alors je recommence depuis le début.» Élisabeth arrive bientôt en fin de droits. Elle est paniquée. «J'aimerais bien nettoyer des bureaux le soir pour éviter l'Hospice.» Mais elle sait bien que même sur ce marché, elle a peu de chances de décrocher un job. N'arrivant pas à joindre les deux bouts, Élisabeth accumule les dettes avec une anxiété grandissante: «C'est bien simple, je ne paie plus mon assurance maladie.»

### **Poggia: «En effet ils sont discriminés»**

La directive sur la préférence cantonale entre en vigueur en 2011. Elle implique que pour chaque poste à l'État, la priorité est accordée à un candidat genevois. En octobre 2014, elle est élargie aux institutions de droit public comme les TPG, les SIG et les HUG, et aux entités subventionnées comme les EMS. Les entreprises privées ne peuvent pas y être soumises.

Selon les témoignages recueillis, l'impact de cette directive serait nul. Vrai? Le conseiller d'État MCG Mauro Poggia, en charge de l'Emploi, réagit: «Les 50 ans et plus, pour des raisons qui relèvent du coût de leur engagement, comme du regard rempli de préjugés que portent sur eux trop d'entreprises, sont discriminés sur le marché du travail. S'il n'y a pas un taux plus élevé de travailleurs de cette tranche d'âge qui arrivent au chômage, le risque de ne pas retrouver d'emploi est plus important. Un chômeur de plus de 50 ans subira plus lourdement la concurrence de travailleurs plus jeunes. Rude sur le territoire national, cette concurrence l'est d'autant plus lorsque l'employeur peut recruter dans toute l'Union européenne. Et la France, pour une question de langue, est sans nul doute le lieu de provenance privilégié de cette concurrence.»

Compte tenu de la pénurie de logements à Genève, «ces nouveaux arrivants, qui n'ont plus à attendre six mois en zone frontalière avant de pouvoir demander un permis, comme c'était le cas avant les accords bilatéraux, s'installent en France voisine et deviennent des frontaliers, en concurrence également avec ce que j'appelle les «frontaliers historiques» de l'Ain et de la Haute-Savoie, ajoute l'Élu MCG. De là à prétendre que la directive sur la préférence cantonale est inefficace, il y a un pas que l'on ne peut franchir, car cette directive n'est pas opposable aux entreprises privées.» Par contre, dès le 1er juillet, dans des professions connaissant un taux de chômage supérieur à 8%, l'annonce des postes de travail ouverts devra être faite à l'OCE. «Mais cela n'obligera pas les entreprises privées concernées à engager nos demandeurs d'emploi», note Mauro Poggia, qui souhaite conclure sur une note positive.

Comme nous l'avons récemment indiqué dans notre journal, le maire de Saint-Julien dénonce l'augmentation d'annonces d'emplois dans lesquelles la résidence à Genève est une condition requise. Une bonne nouvelle pour Mauro Poggia: «Cela dénote, enfin, une prise de conscience par une part croissante de nos employeurs privés de leur responsabilité sociale à l'égard des demandeurs d'emploi du canton.» LB/CF

(Tribune de Genève)

### **Fondation privée au secours des seniors**

Il a passé plus de trente ans à l'État, dont les deux tiers à l'Hospice général et une grande partie à l'Action sociale. Il a également travaillé à l'Office cantonal de l'emploi (OCE) entre 2007 et 2015. Éric Étienne en connaît donc un rayon en matière d'insertion professionnelle. Rien de surprenant qu'un grand mécène genevois l'ait sollicité pour mener à bien le projet 50+ de la jeune Fondation Qualife. Créée en 2014 pour aider les moins de 25 ans à entreprendre une formation, elle ambitionne aussi depuis 2016 de favoriser l'emploi des chômeurs de 50 ans et plus. Mais n'est-ce pas là la tâche de l'OCE? «Le souci de cet office consiste surtout à réduire le risque de chômage pour se conformer aux attentes du SECO (Secrétariat d'État à l'économie)», estime Éric Étienne. Et il n'est pas le seul à le penser. «L'OCE est dirigé pour faire de bonnes statistiques, pas pour résoudre le problème du chômage», dénonçaient ainsi ses détracteurs dans la «Tribune de Genève» du 9 mars. «Avec un taux de chômage de 5,3% en 2017, nous avons le taux annuel le plus bas depuis 2002», se défend inlassablement Charles Barbey, directeur de l'OCE. Il n'empêche! Cette administration reste parfois décriée et en particulier par les seniors, trop souvent poussés vers l'Hospice général plutôt que vers une réinsertion professionnelle. À l'OCE, les sanctions pleuvent et l'écoute diminue, reprochent nombre de conseillers en placement et de chômeurs. Le Rotary à la rescousse La Fondation Qualife mise, au contraire, sur un accompagnement qui valorise plutôt qu'il ne sanctionne les quinquas en quête d'emploi. «Nous avons la chance d'être un petit laboratoire. Nous n'avons pas d'obligation de résultat immédiat. Le financeur nous incite à tenter des approches nouvelles.» L'une d'elles consiste à demander à un membre du Rotary d'accompagner un chômeur durant trois mois, de le stimuler voire de lui ouvrir son carnet d'adresses. «Et ça marche du tonnerre de Dieu!» assure Éric Étienne. Qualife veut combattre la ségrégation de l'âge en se montrant aux petits soins pour les chômeurs grisonnants quel que soit l'horizon dont ils proviennent. «Gare au jeunisme excessif ainsi qu'à la perte de confiance et d'estime de soi qui en découle pour les seniors, prévient Éric Étienne. Je ne suis absolument pas d'accord avec cette nouvelle tendance qui considère que l'on ne serait plus employable dès 48 ans, voire moins. Ici, nous offrons un projet de transition professionnelle qui met en avant les talents et les valeurs des personnes expérimentées. Elles ont de belles compétences dont

l'économie a tort de se priver.» Parmi les problématiques observées par Qualife: l'obsolescence ou l'absence de diplômes, une longue période d'inactivité professionnelle, des difficultés à se vendre ou encore une méconnaissance de l'évolution du marché de l'emploi. «Même si ici on accueille aussi des super banquiers et avocats, relève le directeur de cette fondation. On est le dernier filet! On encourage l'utilisation de mesures comme l'allocation de retour à l'emploi (ARE) de l'OCE. Dans certaines situations, cette mesure permettrait même de faire des ponts jusqu'à la retraite.» Son principe est simple: un employeur engage un chômeur en fin de droits, un ex-indépendant ou une personne au bénéfice de l'aide sociale en contrat à durée indéterminée (CDI) et l'État finance une partie du salaire du nouveau collaborateur. Qualife fait du «lobbying» en transmettant ces informations aux entreprises de la région pour les sensibiliser à la problématique. «Quantité d'entre elles ne connaissent pas les soutiens à l'engagement des plus de 50 ans proposés par l'État. Nous faisons alors la promotion de l'OCE.» «Du cousu main» Des coups de pouce formation sont aussi proposés aux plus de 50 ans pour remettre à jour leurs connaissances et compétences. La fondation organise encore des «cafés contacts réseautage» afin que les demandeurs d'emploi ne restent pas isolés. L'Espace coaching permettrait, à lui tout seul, à 56% des bénéficiaires de Qualife de retrouver un emploi. «Sur une base de trois mois, nous leur offrons un accompagnement personnalisé et intensif, précise Éric Étienne. Au bout du chemin, le candidat ne trouvera peut-être pas le job idéal, mais on lui aura remis le pied à l'étrier. Mieux vaut cela que de rester trois ans au chômage...» Et de conclure: «Nous faisons du cousu main en donnant des conseils précis et ciblés dans les 48 heures. Cela a un impact immédiat sur le projet de réinsertion.»

---

# NE PAS NIER LES PROBLÈMES

La quatrième Conférence nationale sur le thème des travailleurs âgés s'est déroulée le 26 avril dernier, non sans présenter des divergences de vues

Sonya Mermoud

## «UNE FARCE!»

Chaque année, la Conférence nationale sur les travailleurs âgés est précédée d'une table ronde à laquelle participent les organisations actives dans le domaine, chargées d'informer «les décideurs» sur le vécu et les opinions de leurs membres. Cette édition s'est déroulée sans la présence de l'Association 50etplus qui a qualifié la réunion de «farce». «Le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DFER) a modifié le format de la rencontre, qui facilitait la prise de parole des organisations concernées, au profit d'un panel d'experts, prestataires habituels du DFER niant la problématique. On n'a pas souhaité servir d'alibi», relève Loretta Rothstein, secrétaire de 50etplus. L'association – qui compte quelque 600 membres – avait au demeurant déjà été déçue par les réunions précédentes et leur issue. «On ne nous écoute pas. On ignore les problèmes ou on ne les juge pas si graves. Du coup, à quoi bon participer», interroge encore la responsable estimant que la conférence en question, depuis son lancement en 2014, n'a pris aucune mesure concrète, se limitant à des dispositions purement «cosmétiques». Et 50etplus d'insister sur la spirale du chômage de longue durée des sans-emplois âgés et du nombre croissant de quinquagénaires tombant à l'aide sociale. ■



THERRY FORCHET

Des mesures de protection contre le licenciement doivent être mises en place pour les travailleurs de plus de 50 ans, exige l'Union syndicale suisse, comme cela existe déjà dans certaines conventions collectives. Les syndicats demandent aussi de renforcer les moyens pour que les chômeurs âgés puissent retrouver rapidement du travail.

Pas de mesures concrètes en vue. La Conférence nationale sur le thème des travailleurs âgés organisée le 26 avril dernier à Berne n'entraînera pas la mise en place de dispositions particulières pour favoriser le maintien de cette catégorie de salariés sur le marché de l'emploi ou pour les aider à retrouver un poste. Seule «concession», elle a accepté d'étudier des propositions susceptibles d'améliorer la situation financière des chômeurs seniors en fin de droit. Réunissant des représentants de la Confédération, des cantons, de l'Union syndicale suisse (USS), de Travail.Suisse, de l'Union patronale suisse et de l'Union suisse des arts et métiers, la rencontre, quatrième du genre, était placée sous la houlette du conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann. Elle a généré une lecture pour le moins différente de la situation de celle effectuée par l'USS, soulignant essentiellement la contribution des seniors actifs à l'économie et misant sur la responsabilité de chacun à rester employable. «On a estimé que le sujet ne présentait pas de problématique particulière. Qu'il n'y avait pas lieu d'agir. Pourtant, pour les chômeurs âgés, la situation se révèle très difficile», relève Daniel Lampart, économiste en chef et premier secrétaire de l'USS. Dans un communiqué, la fédération syndicale estime ainsi pour sa part qu'il ne faut pas nier les problèmes et suggère différentes pistes susceptibles de prévenir et d'améliorer la situation des cinquantenaires et plus.

#### TOUJOURS PLUS DE CHÔMEURS ÂGÉS EN FIN DE DROIT

Si, reconnaît l'USS, la proportion des seniors actifs se révèle élevée - 72,7% des 55 à 64 ans travaillent - elle note toutefois que l'activité professionnelle dans tous les groupes d'âge a augmenté. Une réalité imputée à des changements sociétaux et au nouveau rôle des femmes mais aussi à la baisse des rentes du 2<sup>e</sup> pilier, «réduisant à néant de nombreux projets de retraite anticipée». «Un nombre croissant de personnes doit travailler plus longtemps pour cette raison.» La pratique plus restrictive de l'assurance invalidité et le relèvement de l'âge de la retraite dans les caisses de pension expliquent aussi cet état de fait. Reste que, quand les travailleurs âgés perdent leur emploi, en retrouver un autre relève souvent du parcours du combattant. Le chômage frappant cette catégorie de personnes a en outre plus augmenté que dans les autres tranches d'âge. Phénomène qui s'est surtout accentué ces deux dernières années, relève l'USS. Avec le risque avéré de finir à l'aide so-



Le nombre de chômeurs âgés arrivant en fin de droit et devant recourir à l'aide sociale a doublé depuis 2005.

cial. Selon l'organisation syndicale, depuis 2005, le taux des 50-64 ans confrontés à cette issue a doublé, passant à 2,9%. «Les chances d'une partie des chômeurs âgés de retrouver un job sont réduites. Ils rédigent souvent des centaines de lettres de postulation, en vain. C'est très dur psychologiquement. Pourtant, il n'y a pas une volonté du Département fédéral de l'économie de réagir», déplore Daniel Lampart. Un problème d'autant plus insoluble et révélateur de discrimination que nombre de sans-emplois concernés bénéficient de bonnes qualifications et se montrent prêts à diminuer clairement leurs prétentions de salaire...

#### PROTÉGER LES TRAVAILLEURS ÂGÉS

Dans ce contexte, l'USS propose d'agir de manière préventive et demande une protection des travailleurs dès 50 ans contre les licenciements, comme le prévoient déjà des CCT. Pour accroître les possibilités des travailleurs âgés de retrouver un emploi, elle réclame une application systématique de l'obligation d'annoncer les postes vacants, la mise en place de bilans de compétences, un soutien à la formation initiale et continue... Elle estime aussi que les personnes qui perdent leur job à 58 ans et plus doivent pouvoir rester dans leur caisse de pension. Pour les chômeurs âgés qui se retrouvent en fin de droit, elle se positionne en faveur de mesures spéciales propres à les aider à résoudre les problèmes financiers et sociaux inhérents à cette situation. «Il

est impératif de leur assurer un revenu correct et d'éviter qu'ils doivent puiser dans leur épargne», précise Daniel Lampart relevant, satisfait, que les parties prenantes ont accepté d'examiner différentes propositions allant dans ce sens. «On a pu obtenir, malgré la résistance du Département fédéral, la création d'un groupe de travail tripartite chargé d'évaluer la question.» Et l'USS de préconiser la mise en place d'une rente-pont, comme dans le canton de Vaud, ou de développer via les cantons les prestations de l'assurance chômage par une aide financière.

Si, au final, l'USS critique l'absence de recherche de solutions concrètes de la conférence, elle lui reconnaît néanmoins le mérite de permettre de discuter des problèmes. Dans ce sens, elle s'est positionnée avec succès en faveur d'une nouvelle édition en 2019, les autres partenaires souhaitant de leur côté la supprimer. ■



<https://www.tdg.ch/suisse/chomage-jusqu-retraite-55-ans/story/13450164>

et repris par 20 minutes sous <http://www.20min.ch/ro/news/suisse/story/Ch-mage-jusqu-a-la-retraite-pour-les-plus-de-55-ans--12527911>

## Chômage jusqu'à la retraite pour les plus de 55 ans?

**Suisse** La Conférence suisse des institutions d'action sociale propose que les seniors au chômage touchent des allocations jusqu'à la retraite. Le SECO s'y oppose.



Les chômeurs de plus de 55 ans touchent actuellement jusqu'à 24 mois (520 jours) d'indemnités de chômage, plus 120 jours si le senior est à moins de 4 ans de la retraite.  
Image: Keystone

### Articles en relation

#### Le chômage au plus bas depuis trois ans et demi

**Suisse** Le taux de chômage s'est inscrit à 2,9% en mars. Les adaptations techniques de l'enregistrement des chômeurs expliquent en partie le recul. [Plus...](#)

09.04.2018

#### Chômeurs âgés: pour une alternative à l'aide sociale

**Suisse** De plus en plus de personnes sans emploi terminent à l'aide sociale. Une situation qui nécessite une action pour la Conférence suisse des institutions d'action sociale. [Plus...](#)

22.02.2018

---

**Par Christine Talos**

Mis à jour à 10h24

---

Commentaires 3

Partager 0

Mail 1

Tweet

---

### Signaler une erreur

Vous voulez communiquer un renseignement ou vous avez repéré une erreur?

On le sait: les travailleurs de plus de 50 ans sont ceux qui ont le plus de peine à retrouver un emploi s'ils se retrouvent au chômage et c'est chez eux que le taux d'aide sociale a le plus augmenté ces dernières années. Du coup, la 4e conférence nationale «Travailleurs âgés en Suisse», qui s'est déroulée jeudi dernier, a abouti sur un [déclaration finale](#) qui précise: «La Confédération, les cantons et les partenaires sociaux examinent les propositions permettant d'éviter les problèmes financiers et sociaux résultant de l'arrivée imminente en fin de droits des chômeurs seniors».

Du coup, la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) y a émis une proposition concrète: elle demande que les plus de 55 ans au chômage reçoivent des allocations jusqu'à l'âge de la retraite, ce pour autant qu'ils aient cotisé au moins 20 ans à l'assurance chômage. Ils ne se retrouveraient ainsi jamais à l'aide sociale, explique l'*Aargauer Zeitung* jeudi.

### Le SECO pas d'accord

«Enfin une proposition solide», auraient réagi des politiciens de gauche comme de droite, raconte le journal. Seul le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a réagi négativement. Selon le SECO, il faut la meilleure intégration possible des seniors dans le marché du travail. « Or l'idée de la CSIAS aura l'effet exactement inverse. Les incitations à chercher et accepter un emploi seraient massivement réduites», critique ainsi son porte-parole Fabian Maienfisch qui précise que le SECO n'a reçu jusqu'ici aucun mandat pour étudier la proposition.

L'Union patronale suisse est moins sévère. «Nous saluons le fait que la CSIAS souhaite renforcer l'intégration des plus de 55 ans par le biais de l'assurance chômage», dit-elle. Mais pour la faïtière des employeurs, le libellé de la déclaration finale ne signifie pas que le modèle de la CSIAS sera intégralement testé. «Mais des éléments individuels seront certainement inclus.»

Du côté des cantons, on se montre plutôt favorable: «la CSIAS a mis le doigt sur le point sensible. Car il s'agit de la dignité des personnes concernées. Obliger les plus de 55 ans à attendre de voir leur fortune fondre à 4000 francs avant de toucher l'aide sociale, c'est dégradant», estime Christoph Brutschin, directeur des affaires économiques de Bâle. Qui rappelle que le but de la proposition est de faire en sorte que les seniors restent le plus longtemps possible en contact avec les Offices régionaux de placement (ORP). (nxp)

Créé: 03.05.2018, 10h24



## Tribune de Genève, 26 avril 2018 et 20 minutes, 26 avril 2018 – La place des plus de 50 ans discutée à Berne

<https://www.tdg.ch/suisse/place-50-ans-discutee-berne/story/26433049>

Repris par 20 minutes : <http://www.20min.ch/ro/news/suisse/story/La-place-des-plus-de-50-ans-discutee-a-Berne-12415892>

# La place des plus de 50 ans discutée à Berne

**Marché du travail** Les représentants des partenaires sociaux et des cantons sont en discussion avec le Département de l'économie pour évoquer les seniors dans le monde du travail.



L'association 50etplus et son pendant alémanique Avenir50plus ont boycotté la rencontre, la qualifiant de «farce».  
Image: Keystone

### Articles en relation

#### Schneider-Ammann vit une fin de règne difficile

**Conseil fédéral** Les critiques du milieu paysan et le récent boycott des travailleurs âgés ternissent déjà le bilan d'un ministre qui s'accroche. [Plus...](#)

Par Florent Quiquerez 05.04.2018

#### Les travailleurs âgés ne seront pas mieux protégés

**Suisse** Au Conseil national, la droite a enterré trois initiatives parlementaires socialistes qui voulaient renforcer leur protection et la portée de l'assurance chômage. [Plus...](#)

13.03.2018

Le nombre de travailleurs de plus de 50 ans a fortement augmenté depuis une dizaine d'années. Ils sont moins touchés par le chômage que les jeunes, mais s'ils perdent leur emploi, ils ont beaucoup plus de peine à en retrouver un.

Ce sont quelques-unes des conclusions de la quatrième conférence nationale «Travailleurs âgés en Suisse», présentées jeudi. Elle s'est tenue à Berne avec des représentants des partenaires sociaux et des cantons et en présence du conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann.

L'importance des travailleurs de plus de 55 ans sur le marché du travail n'a cessé d'augmenter ces dernières années. C'est même la catégorie d'âge qui a connu la plus forte progression au cours des dix dernières années, peut-on lire dans le document de base de la Conférence, rédigé par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

Cette évolution s'explique d'une part par l'évolution démographique, mais aussi par une augmentation de la participation au marché du travail. Sur ce point, les femmes ont été responsables de 70% de la hausse constatée entre 2010 et 2017. Les travailleurs de plus de 55 ans ont en outre un niveau de qualification «significativement plus élevé» que ceux d'il y a une décennie, note le SECO.

## **Chômage et fin de droits**

Les travailleurs les plus âgés sont moins touchés par le chômage que les jeunes. En revanche, ils tardent à profiter de la récente reprise, qui a d'abord profité aux plus jeunes. Le taux de chômage de ces derniers s'est réduit plus rapidement que celui des plus de 55 ans, écrit le SECO.

De plus, s'ils se retrouvent au chômage, ils ont plus de difficulté à retrouver un emploi. En 2017, environ 7000 personnes âgées de 55 ans et plus sont arrivées en fin de droit de chômage. C'est moins que les quelque 9900 âgées entre 45 et 54 ans.

## Aide sociale

La probabilité d'être à nouveau actif après avoir atteint la fin du droit aux indemnités chute avec l'âge, souligne le SECO. Entre 2010 et 2016, 45% des 55-59 ans et 35% des 60-64 ans étaient à nouveau actifs durant la première année après l'échéance de leur droit au chômage. Toutes classes d'âges confondues, ce taux se situait à 51%.

Lorsqu'elles n'ont plus le droit aux prestations de l'assurance chômage, certaines personnes n'ont d'autre choix que de se tourner vers l'aide sociale. En 2016, le taux des 56-64 ans à l'aide sociale se situait à 2,9%, soit en dessous de celui des 46-55 ans (3,4%).

Il a toutefois connu une augmentation supérieure à la moyenne ces dernières années, augmentant de 0,7 point de pourcentage entre 2011 et 2016, contre 0,4 point chez les 46-55 ans. Le SECO explique cette évolution par «les conditions exigeantes» du marché du travail ces dernières années, affecté par la crise financière et le franc fort.

## Boycott

Comme les années précédentes, cette quatrième conférence nationale a fait l'objet d'une séance préparatoire lundi dernier. Si une vingtaine de représentants de diverses organisations «50 » y ont pris part lundi, l'association 50etplus et son pendant alémanique Avenir 50plus ont boycotté la rencontre, la qualifiant de «farce».

Les deux associations ont regretté qu'un véritable échange ne puisse avoir lieu avec Johann Schneider-Ammann. Elles reprochent au conseiller fédéral de se cacher, cette année, derrière un podium d'experts dont les positions sont connues.

Les deux associations demandent aussi qu'à la place de recommandations, des mesures concrètes contre la discrimination des travailleurs les plus âgés soient mises en place. Et de citer l'exemple des rentes-ponts ou allocations-ponts des cantons de Genève et Vaud. (ats/nxp)

Créé: 26.04.2018, 12h30

REGARD DIRECT

### Discrimination des seniors à l'embauche

L'association 50etplus et son pendant a l'étrangère Avenir50plus ont boycotté, en la qualifiant de « farce », la rencontre organisée lundi au Palais fédéral en vue de la 4<sup>e</sup> Conférence nationale consacrée aux travailleurs âgés prévue jeudi. Johann Schneider-Ammann avait convié plusieurs organisations « 50+ » à une table ronde et une vingtaine de représentants ont répondu présent. Pour les deux associations dissidentes, il s'agissait d'émettre un signal, selon Heidi Joos, directrice d'Avenir50plus. Au lieu d'échanger avec les représentations sur les problèmes des travailleurs seniors, le conseiller fédéral s'est, hier, cette année dernière un podium d'experts selon lesquels la discrimination due à l'âge n'existe pas sur le marché du travail suisse, dénoncent 50etplus et Avenir50plus. Le refus d'entendre en matière de chômage des seniors est confirmé année après année par la Conférence nationale qui, selon 50etplus, n'a pris aucune mesure concrète depuis 2014 pour favoriser leur intégration, hormis des mesures « purement cosmétiques ».

ATS/KEVSTONE-P. SCHNEIDER



## Des associations de seniors boycottent une conférence

En vue de la 4<sup>e</sup> conférence nationale consacrée aux travailleurs âgés, ce jeudi, le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann a convié plusieurs organisations à une table ronde. Une vingtaine de représentants de diverses organisations «50+» étaient présents, selon un communiqué du Département fédéral de l'économie. L'association 50etplus et son pendant alémanique Avenir50plus ont toutefois boycotté la rencontre, la qualifiant de «farce». Elles reprochent au conseiller fédéral de se cacher derrière un podium d'experts qui nient la discrimination due à l'âge sur le marché du travail suisse, au lieu d'échanger, comme les années précédentes, avec les organisations concernées sur les problèmes des travailleurs de plus de 50 ans. ATS/LT

## Téléjournal de lundi soir 23 avril 2018 – Chômage de longue durée : les plus de 50 ans très touchés

<https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/chomage-de-longue-duree-les-plus-de-50-ans-tres-touchees?id=9514467>

ou

<https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/chomage-de-longue-duree-les-plus-de-50-ans-tres-touchees?id=9514467&station=a9e7621504c6959e35c3ecbe7f6bed0446cdf8da>

Avec les statistiques qui montrent qu'il ne s'agit pas d'un épiphénomène, mais bien d'une bombe à retardement...

---

## RTS Info du lundi 23 avril 2018 – Des associations de seniors boycottent une rencontre sur le chômage à Berne

Publié à 17:30 - Modifié hier à 08:44

<https://www.rts.ch/info/suisse/9514162-des-associations-de-seniors-boycottent-une-rencontre-sur-le-chomage-a-berne-.html>



### Des associations de seniors boycottent une rencontre sur le chômage à Berne

23 avril 2018 ... / lundi à 19:30 Des association de travailleurs âgés ont **boycotté** lundi la table ronde prévue avec le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann pour préparer la 4e Conférence nationale consacrée au chômage des seniors.

## Des associations de seniors boycottent une rencontre sur le chômage à Berne

Chômage de longue durée: les plus de 50 ans très touchés [RTS]" />

Chômage de longue durée: les plus de 50 ans très touchés 19h30 / 1 min. / lundi à 19:30

Des association de travailleurs âgés ont boycotté lundi la table ronde prévue avec le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann pour préparer la 4e Conférence nationale consacrée au chômage des seniors.

Une vingtaine de représentants de diverses organisations "50+" étaient présents lundi à la préconférence, selon un communiqué du Département fédéral de l'économie

(DEFR). Mais les associations 50etplus et son pendant alémanique Avenir50plus ont boycotté la table ronde, la qualifiant de "farce".

Le but de cette rencontre était de présenter aux décideurs politiques l'avis des associations concernées par les difficultés liées à l'âge sur le marché du travail, avant la Conférence nationale sur les travailleurs âgés qui aura lieu jeudi, a précisé le DEFR.

### **Experts dénoncés**

Au lieu d'échanger, comme les années précédentes, avec les organisations concernées sur les problèmes des travailleurs de plus de 50 ans, le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann se cache cette fois derrière un podium d'experts dont les positions sont connues, ont dénoncé 50etplus et Avenir50plus.

Selon ces experts, la discrimination due à l'âge n'existe pas sur le marché du travail suisse, disent les organisations. Celles-ci n'ont plus l'occasion de formuler des demandes.

"Les absents ont toujours tort", affirme dans le 19h30 de la RTS Johann Schneider-Ammann. "Il vaut mieux se retrouver à la table des négociations et dialoguer."

### **"Pas de mesure concrète depuis 2014"**

D'après 50etplus, la Conférence nationale n'a pris aucune mesure concrète depuis 2014 pour favoriser l'intégration des travailleurs âgés sur le marché du travail, hormis des mesures "purement cosmétiques", comme la non-mention d'un âge-limite dans les annonces d'emploi ou la nécessité de former des seniors en entreprise.

>> Lire aussi: [Le nombre des plus de 55 ans à l'aide sociale a augmenté de 50% depuis 2010](#)

"Nous avons tout de même créé 44'000 places de travail qui sont occupées par des personnes de 50 ans et plus, et c'est un succès", répond le conseiller fédéral en charge de l'économie.

Il en faut davantage pour les deux organisations, à savoir des mesures concrètes contre la discrimination des travailleurs âgés, à l'instar des rentes-pont ou allocations-pont des cantons de Genève et Vaud, destinées à soutenir les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans.

Une autre mesure efficace serait une campagne de sensibilisation nationale ou la mise sur pied d'une task force permanente, estime la directrice d'Avenir50plus Heidi Joos. Organiser une conférence une fois par an ne sert à rien, selon elle.

ats/lan/tmun

---

# Schneider-Ammann vit une fin de règne difficile

**Conseil fédéral** Les critiques du milieu paysan et le récent boycott des travailleurs âgés ternissent déjà le bilan d'un ministre qui s'accroche.



Johann Schneider-Ammann, ministre de l'Economie  
Image: Keystone

---

## Articles en relation

### Johann Schneider-Ammann s'enlise dans le bourbier agricole

**Economie** Alors qu'il tente de signer un accord de libre-échange avec l'Amérique du Sud, le Ministre braque les paysans dans l'affaire Agroscope. [Plus...](#)

**ABO-** Par Florent Quiquerez 15.03.2018

### Les paysans refusent de discuter avec le Conseil fédéral

**Traité** Le leader des agriculteurs refuse de rencontrer le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann pour parler de libre-échange. [Plus...](#)

Par Philippe Rodrik 21.02.2018

---

**Par Florent Quiquerez**

05.04.2018

---

Commentaires 3

 Partager 6

 Mail 1

 Tweet

---

### Signaler une erreur

Vous voulez communiquer un [renseignement](#) ou vous avez repéré une [erreur](#)?

«Nous avons participé trois ans à cet événement. On nous écoute, mais rien ne bouge.» Pour Loretta Rothstein de l'association 50etplus, qui défend les seniors exclus du marché de l'emploi, les choses sont claires: «Nous ne participons pas à cette farce.» Pour sa conférence sur les travailleurs âgés, prévue le 23 avril, Johann Schneider-Ammann devra donc faire avec l'absence des principaux concernés, puisqu'une autre organisation de seniors a aussi décliné l'invitation.

Voilà qui fait tache pour un conseiller fédéral élu pour ses capacités de dialogue. D'autant plus que celui qui a fait des tables rondes sa marque de fabrique accumule les boycotts. En décembre, l'Union suisse des paysans pratiquait déjà la politique de la chaise vide, courroucée par sa nouvelle stratégie agricole. Pour faire avancer l'accord de libre-échange avec le Mercosur (Ndlr: marché commun composé de l'Argentine, du Brésil, du Paraguay, de l'Uruguay et de la Bolivie), le Bernois est prêt à rogner sur les droits de douane. «On sacrifie l'agriculture», s'énervait alors Jacques Bourgeois (PLR/FR), directeur de l'USP. La récente décision du ministre d'économiser sur Agroscope – le centre fédéral de compétence pour l'agriculture – a remis de l'huile sur le feu.

### «Déconnecté de la réalité»

Pour Johann Schneider-Ammann, dont beaucoup imaginent le départ en 2019, les mois qui restent ne s'annoncent pas sous les meilleurs auspices. C'est avec ce caillou agricole dans la chaussure qu'il se rendra à la fin avril en Amérique du Sud. Et ce n'est pas le seul accord de libre-échange qui a du plomb dans l'aile.

Alors qu'il est question de négocier avec la Malaisie, le Conseil national a voté en mars une motion qui veut exclure l'huile de palme des discussions. Une décision prise à une écrasante majorité de 140 voix contre 35, et qui peut potentiellement bloquer tout le paquet, l'huile de palme étant le premier produit d'exportation de la Malaisie. «Je n'ai pas compris pourquoi Johann Schneider-Ammann voulait jouer son va-tout sur ce point, explique Jean-Pierre Grin (UDC/VD), agriculteur et auteur de la motion. Il n'a pas été sensible à nos revendications.»

Aux paysans qui craignent pour leur huile de colza se sont ajoutées les voix des défenseurs de l'écologie et des détracteurs de la malbouffe. «L'huile de palme est un produit qui cristallise beaucoup d'aspects négatifs. Un peu comme le glyphosate pour les pesticides, analyse Adèle Thorens (Verts/VD). En voulant foncer, Johann Schneider-Ammann montre qu'il est déconnecté de la réalité. Il est mal conseillé. Il préfère écouter EconomieSuisse que la population. Sur le fond, j'ai de la peine à saisir l'enjeu de cet accord, si ce n'est par idéologie. Ce n'est quand même pas un marché décisif pour la Suisse.»

---

*«Il est sincère quand il dit qu'il écoute les gens, mais dans les faits, il continue à appliquer son idéologie libérale»*

Johann Schneider-Ammann, porte-parole des milieux économiques: la critique revient souvent à gauche. Une thèse attestée par ses fréquentations. Monika Rühl, directrice d'EconomieSuisse, n'est autre que l'ancienne secrétaire générale de son département. D'ailleurs, depuis que le Bernois est sur la sellette, certains dirigeants des grandes faïtières volent à sa rescousse en défendant dans les médias le bien-fondé de sa politique libérale.

«Il est le symbole latent de l'économie qui a le pas sur la politique, résume Ada Marra (PS/VD). Son axe ne change pas. Le libre-échange et le marché sont pour lui la panacée. Il est sincère quand il dit qu'il écoute les gens, mais dans les faits, il continue à appliquer son idéologie libérale. C'est tout sauf une surprise. C'est comme ça que fonctionne la majorité des élus de droite de ce pays.»

**«C'est un vrai entrepreneur»**

Un portrait que corrige Jean-François Rime (UDC/FR). «J'ai des contacts réguliers avec lui en tant que président de la Commission de l'économie. Je ne crois pas à cette image de porte-parole du grand capital.» Et le président de l'Union suisse des arts et métiers d'ajouter: «Nous ne sommes plus à l'époque où il suffisait aux grandes organisations de frapper à la porte d'un conseiller fédéral pour lui faire appliquer leur politique.»

Le vice-président du PLR, lui, défend son conseiller fédéral à 200% «C'est le meilleur ministre de l'Économie d'Europe, lance Christian Lüscher (GE). Il met les partenaires en contact pour débloquer les situations, et il trouve ensuite les solutions les moins bureaucratiques possible. C'est exactement la vision libérale. Quant à ceux qui ont boudé ses rencontres, c'est comme dans les églises, on met surtout en avant ceux qui ne viennent pas.»

Que pense-t-il du blocage des accords de libre-échange? «Le monde agricole doit être entendu, mais il ne doit pas nous empêcher de penser. Johann Schneider-Ammann est prêt à discuter. Si c'était aussi simple, on n'aurait pas besoin de ministre. C'est un vrai entrepreneur et les chiffres de l'économie parlent en sa faveur».

C'est justement ce qui lui reproche Ada Marra: «Il n'a pas changé son costume en arrivant au Conseil fédéral. Il gère la Suisse comme son entreprise.» (TDG)

Créé: 05.04.2018, 07h35

---

Gauche Hebdo du 29 mars 2018 – Chômeurs âgés : passer du bla-bla aux actes

## **Chômeurs âgés: passer du bla-bla aux actes**

Chômeurs âgés: passer du bla-bla aux actes

**Il faut le dire • En avril doit se tenir la quatrième conférence annuelle du Secrétariat à l'économie (SECO) sur le thème des travailleurs âgés au chômage, sous les auspices de Johann Schneider-Ammann. La mesure la plus volontariste proposée par ce forum? L'incitation auprès des employeurs à ne pas mentionner d'âge dans les offres d'emploi, pour éviter la discrimination. De quoi bouleverser de fond en comble le marché de l'emploi!**



Voir également [notre article](#) sur la conférence annuelle de 2017

En avril doit se tenir la quatrième conférence annuelle du Secrétariat à l'économie (SECO) sur le thème des travailleurs âgés au chômage, sous les auspices de Johann Schneider-Ammann. La mesure la plus volontariste proposée par ce forum? L'incitation auprès des employeurs à ne pas mentionner d'âge dans les offres d'emploi, pour éviter la discrimination. De quoi bouleverser de fond en comble le marché de l'emploi...

Face à ce manque d'engagement fédéral, deux associations, 50etplus et Avenir50plus Suisse, ont même décidé de boycotter le 29 mars la pré-conférence à laquelle elles étaient conviées, en dénonçant «les mesures purement cosmétiques confirmant, année après année, le point de vue du SECO que tout va bien».

Pourtant, la situation est alarmante. En 2017, 40'000 chômeurs se sont retrouvés en fin de droit, dont bon nombre de seniors, sans avoir retrouvé une activité lucrative et tombant souvent à l'aide sociale. Dans le secteur de la construction à Genève, les syndicats viennent ainsi d'épingler la cellule paritaire de reclassement mise en place en 2016, qui n'a débouché que sur l'embauche de 3 chômeurs âgés et expérimentés sur 30 dossiers présentés, mettant en péril le droit à la retraite anticipée des intéressés.

Face à ce déni de réalité, les solutions existent. Dans le canton de Vaud, une rente-pont entre 63 et 65 ans a été mise en place depuis 2011. Récemment, le conseiller d'Etat. Pierre-Yves Maillard a lancé un appel aux entreprises à créer un millier d'emplois à durée déterminée pour les chômeurs de plus de 50 ans.

Un projet-pilote a aussi été mis en place à Lausanne, qui assure un suivi des fins de droit par une équipe mixte d'assistants sociaux et des conseillers en placement. Au niveau fédéral, la Conférence suisse des institutions fédérales (CSIAS) a proposé en février que les personnes de plus de 55 ans en fin de droit restent affiliées à l'assurance-chômage jusqu'à l'atteinte de l'âge de la retraite et continuent à être placées sur le marché du travail par les ORP.

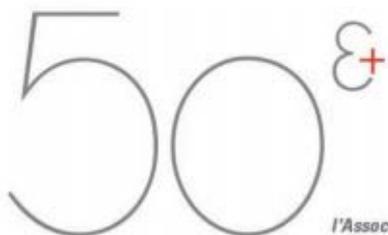
Pour l'heure, à l'exception d'une interpellation à ce propos d'un député popiste vaudois auprès du Conseil d'Etat, les suggestions de la CSIAS, ne rencontrent encore malheureusement que trop peu d'écho.

<https://www.gauchebdo.ch/2018/03/29/chomeurs-ages-passer-bla-bla-aux-actes/>

---

## Communiqué de presse de 50etplus du 23 mars 2018

[http://www.50etplus.ch/wp-content/uploads/2018/03/communiquedepresse2\\_FR\\_21.3.18.pdf](http://www.50etplus.ch/wp-content/uploads/2018/03/communiquedepresse2_FR_21.3.18.pdf)



*L'Association 50etplus lutte contre la discrimination liée à l'âge sur le marché du travail en Suisse*

### Communiqué de presse du 23 mars 2018

Association 50etplus - Loretta Rothstein: 079 263 71 57  
www.50etplus.ch - contact@50etplus.ch

**AVENIR50PLUS**  
Verbund für Menschen mit und ohne Arbeit  
info@avenir50plus.ch  
www.avenir50plus.ch

**50etplus ainsi que l'association Avenir50plus.ch de Lucerne boycottent l'événement-alibi du SECO sur le thème des « travailleurs âgés » prévue le 29 mars 2018 à Berne.**

**La pré-conférence du 29 mars organisée par les services de Monsieur le Conseiller fédéral Schneider-Ammann sur le thème des travailleurs âgés : **une farce à laquelle les associations concernées refusent de participer !****

Depuis 3 ans, cette pré-conférence organisée sous forme de table ronde a pour mission de faire remonter aux « décideurs » le vécu et les avis des membres des associations concernées par les difficultés liées à l'âge sur le marché du travail.

Pour l'événement du 29 mars 2018 à Berne, le Département Fédéral de l'Economie, de la Formation et de la Recherche, DFER a décidé de modifier le format « habituel » de table ronde qui facilitait la prise de parole des organisations concernées - en faveur d'un panel « d'experts ». Ces experts prestataires habituels du DFER conforteront le Département de Monsieur Schneider-Ammann « **que la discrimination dû à l'âge n'existe pas sur le marché du travail suisse** ». Pour 50etplus cette conclusion est inacceptable, car elle ne correspond pas à la réalité quotidienne de nos membres et adhérents à notre cause

Le refus d'entrer en matière sur le chômage des seniors est confirmé année après année par la « Conférence nationale sur le thème des travailleurs âgés » qui est la suite formelle de la « pré-conférence du 29 mars ». Cette Conférence nationale regroupe les plus puissantes instances nationales en charge de l'emploi: le DEFR, le SECO, le SEFR, l'OFAS, l'OFPER, la CDEP, l'UPS, l'USS, l'USAM et Travail Suisse. Le but de cette Conférence, créée à la demande de plusieurs parlementaires, serait d'émettre des idées et des mesures directrices pour favoriser l'intégration des travailleurs âgés sur le marché du travail.

Or, depuis 2014, la Conférence nationale ne prend aucune mesure concrète, mesurable et vérifiable, hormis celles purement « cosmétiques » telle par exemple que la non-mention d'un âge limite dans les annonces d'emploi ou la nécessité de former les seniors en entreprise.

Déclaration commune 2017: <https://www.news.admin.ch/newsd/message/attachments/48025.pdf>

### **50% d'augmentation des 55 et plus inscrits à l'aide sociale entre 2010 et 2017**

Les instances cantonales et la conférence des Directeurs de l'aide sociale, constatent de leur côté une spirale du chômage de longue durée des 55-65 ans mais surtout leur précarisation une fois le droit au chômage épuisé. Ils ont récemment témoigné de leur préoccupation concernant cette nouvelle catégorie de travailleurs obligée de recourir à l'aide sociale pour pallier à leur manque de ressources.

Part du chômage \* en pourcent catégorie 55 et plus :

2013 -2,6% /2014 -2,8% /- 2015 -3% /-2016 - 3,3% /- 2017 - 3,6% / 2018 janvier et février - 3,8%

**www.50etplus.ch - www.50epiu.ch - www.50undmehr.ch**  
**info@50etplus.ch**

\*Statistiques du SECO

### La Rente/Allocation-Pont, une mesure cantonale pragmatique

Inquiets du problème de société posé par les chômeurs de longue durée cinquantenaires, les conseillers d'Etat des cantons de Vaud et de Genève ont élaboré une mesure « rente-pont ou allocation-pont » afin d'éviter que des personnes de plus de 63 ans (hommes) et 62 ans (femmes) sans emploi depuis 2 ans se retrouvent à l'aide sociale.

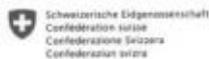
**50etplus** depuis 4 ans, a joué un rôle actif en présentant cette mesure mise en œuvre dans le canton de Vaud et en insistant auprès du Conseiller d'état genevois en charge de l'emploi, de la santé et du social d'élaborer à son tour cette « allocation-pont ». Permettant ainsi aux personnes encore inscrites à l'OCE de toucher une allocation et freinant leur entrée à l'aide sociale.

Pour **50etplus**, cette nouvelle mesure représente une première étape à laquelle nous n'allons pas nous arrêter.

Nous espérons vous avoir sensibilisé à notre démarche.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ou un entretien.

*\* Ci-joint copie de la lettre que nous a été adressée par le DEFR pour participer à la conférence prévue le 29 mars 2018 à Berne*



Le Chef du Département fédéral de l'économie,  
de la formation et de la recherche DEFR

DE-2018/Bern, 03-01-18, AB

Par courriel  
50 et plus  
info@50etplus.ch

Berne, le 29 janvier 2018

#### Événement sur le thème des travailleurs âgés

Monsieur,

La Conférence nationale sur le thème des travailleurs âgés qui s'est tenue en 2015 a permis d'ouvrir le dialogue afin de mener un travail d'information et de sensibilisation aux défis auxquels sont confrontés les personnes de plus de 50 ans sur le marché du travail. Les rencontres avec les organisations d'intéressés qui ont précédé la conférence ont constitué un élément clé de ce dialogue.

L'importance croissante de la main d'œuvre sénior, expérimentée, pour le marché du travail suisse impose de poursuivre rigoureusement le dialogue entamé sur la question des travailleurs âgés. Une quatrième conférence nationale consacrée à ce sujet aura donc lieu au printemps prochain. J'aimerais auparavant rencontrer de nouveau les organisations d'intéressés. Un événement centré sur une table ronde suivie d'un échange d'idées en plénum est prévu pour cela.

Je souhaiterais vous inviter à cet événement afin que votre expérience et vos connaissances nourrissent le dialogue. Je vous accueillerais avec plaisir au **Bernerhof** (Bundesgasse 3, Berne) le **29 mars 2018 de 13 h 30 à 16 h 00**.

Je vous prie de me faire parvenir votre réponse d'ici le 23 février 2018. Vous pouvez venir accompagné si vous le souhaitez. Madame Daniela Bieri (daniela.bieri@eco.admin.ch / 058 463 54 35) répond volontiers aux questions que vous pouvez avoir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations les meilleures.

  
Johann N. Schneider-Ammann  
Conseiller fédéral

Palais fédéral est, 3003 Berne  
www.defr.admin.ch

818.00-80001 | 000 2101 | 042.289/176

[www.50etplus.ch](http://www.50etplus.ch) - [www.50epiu.ch](http://www.50epiu.ch) - [www.50undmehr.ch](http://www.50undmehr.ch)  
[info@50etplus.ch](mailto:info@50etplus.ch)

## Tribune de Genève, 22 février 2018 – Chômeurs âgés : pour une alternative à l'aide sociale

<https://www.tdg.ch/suisse/chomeurs-ges-alternative-aide-sociale/story/29679336>

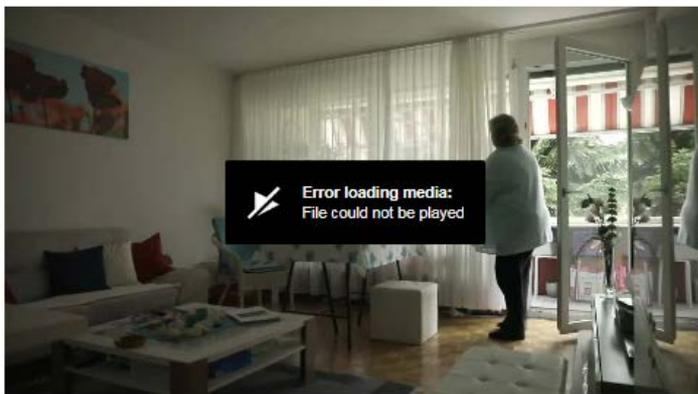
**Tribune de Genève** f t i y

Genève **Suisse** Monde Économie Sports Culture Auto High-Tech People Savoir Vivre Plus

Politique Suisse romande Faits divers Politblog Images

# Chômeurs âgés: pour une alternative à l'aide sociale

**Suisse** De plus en plus de personnes sans emploi terminent à l'aide sociale. Une situation qui nécessite une action pour la Conférence suisse des institutions d'action sociale.



22.02.2018

Commentaires 17

Trop de chômeurs âgés de plus de 55 ans finissent à l'aide sociale. Il faut une alternative, exige la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS). Le système de fin de droit pourrait être aménagé.

### Articles en relation

#### La situation s'améliore sur le marché du travail

**Suisse** En comparaison annuelle, le nombre d'actifs occupés a augmenté tandis que le taux de chômage a légèrement baissé dans le pays. [Plus...](#)

15.02.2018

#### Les juges fédéraux déboutent un assureur perte de gain

**Justice** Le Tribunal fédéral a décidé qu'un employé licencié, alors qu'il est en arrêt maladie, devait pouvoir continuer à percevoir l'assurance perte de gain de son ancien employeur et non des indemnités chômage. [Plus...](#)

14.02.2018

Les chômeurs de plus de 55 ans ont des difficultés à retrouver un emploi. La proportion de ceux qui arrivent en fin de droit à l'assurance chômage est supérieure à la moyenne.

Conséquence: un déclin social et financier jusqu'à l'âge de l'AVS. Ces personnes se retrouvent donc toujours plus fréquemment à l'aide sociale. Le nombre de bénéficiaires de plus de 55 ans a bondi de 50% entre 2010 et 2016, s'est alarmée la CSIAS lors d'une conférence de presse jeudi à Berne.

L'évolution démographique n'explique qu'en partie cette hausse. Et elle n'est que la pointe visible du problème. «Nous partons du principe que la plupart des personnes en fin de droit ne finissent jamais à l'aide sociale et combrent la période jusqu'à la retraite à l'aide de ressources privées», explique le coprésident de la CSIAS Felix Wolffers, cité dans le communiqué.

### Alternative

Et de proposer une alternative. «Il serait plus judicieux de veiller à ce que les personnes de plus de 55 ans n'arrivent plus en fin de droit à l'assurance chômage», lit-on dans un papier de position de la CSIAS.

Selon le modèle présenté, ces personnes devraient rester affiliées à l'assurance chômage jusqu'à l'atteinte de l'âge de la retraite et continuer à être placées sur le marché du travail par les ORP. Cette solution permettrait une meilleure et plus rapide réinsertion sur le marché de l'emploi et déchargerait l'aide sociale, estime la CSIAS.

La Conférence part du principe que cette alternative n'engendrera pas de coûts supplémentaires. «L'économie a le pouvoir de contrôler les coûts, en recrutant un nombre croissant de chômeurs seniors», a affirmé Felix Wolffers.

## Pas cher

«Nous demandons que cette solution soit financée par l'assurance chômage», a expliqué M. Wolffers. La loi sur l'assurance chômage devrait être adaptée. Les montants seraient prévus conformément à l'approche des prestations complémentaires.

La Conférence estime que ce modèle «ne coûterait pas très cher». «C'est simple», estime le coprésident de la CSIAS, «l'économie a le pouvoir de contrôler les coûts, en recrutant un nombre croissant de chômeurs seniors». Cette solution permettrait aussi une meilleure et plus rapide réinsertion sur le marché de l'emploi et déchargerait l'aide sociale, selon la CSIAS. (ats/nxp)

Créé: 22.02.2018, 11h24

---

## Les chômeurs de plus de 50 ans mieux soutenus

**Genève** Le canton genevois veut mettre en place deux nouvelles allocation pour quinquagénaires à la recherche d'un job. L'une appelée A50 et l'autre APont.



Caisse Cantonale du chômage à Genève.  
Image: Keystone

### Articles en relation

#### Chômage: une légère baisse attendue en 2018

**Emplois** Selon l'OIT, le taux de chômage dans le monde devrait reculer durant l'année. La situation globale du marché du travail reste toutefois tendue. [Plus...](#)

22.01.2018

#### Le taux de chômage a légèrement baissé en 2017

**Suisse** Le SECO espère maintenant que les perspectives économiques positives feront encore plus reculer le chômage à l'avenir. [Plus...](#)

09.01.2018

---

24.01.2018

---

Commentaires 2

Partager 453

Mails 2

Tweet

---

### Signaler une erreur

Vous voulez communiquer un [renseignement](#) ou vous avez repéré une [erreur](#)?

Le canton Genève veut mieux aider les demandeurs d'emploi âgés de plus de 50 ans en introduisant deux nouvelles allocations dans la loi cantonale sur le chômage. L'une prolonge de six mois l'allocation d'initiation au travail, l'autre consiste en un pont financier à trois ans de la retraite.

L'allocation cantonale complémentaires (ACC dite A50) et l'allocation-pont (APont) complètent le dispositif de lutte contre le chômage, a indiqué mercredi devant les médias le conseiller d'Etat Mauro Poggia, en charge du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé. Il reviendra au Grand Conseil de se prononcer sur ces modifications législatives.

L'allocation A50 vise à favoriser l'engagement des chômeurs de plus de 50 ans qui bénéficient d'une décision fédérale d'allocation d'initiation au travail. Celle-ci permet de sortir du chômage grâce à un soutien financier de la Confédération, qui prend en charge jusqu'à 40% du salaire. Mais sa durée maximale de douze mois est parfois insuffisante pour acquérir de l'expérience professionnelle.

Le Conseil d'Etat genevois propose donc de prolonger de six mois le soutien de l'Etat, à hauteur de 40% du salaire. «L'objectif est de donner les moyens aux plus de 50 ans d'être concurrentiels sur le marché de l'emploi», a relevé M. Poggia.

### A trois ans de la retraite

Quant à l'allocation-pont, elle est destinée aux chômeurs qui se trouvent en fin de droit à trois ans de l'âge légal de la retraite, soit à 61 ans pour les femmes et à 62 ans pour les hommes. D'une durée maximale de 18 mois par bénéficiaire et de 4'000 francs mensuels au maximum, cette mesure pourra être utilisée de manière flexible en fonction des cas.

Contrairement au canton de Vaud, Genève a choisi de rattacher cette rente aux mesures du marché du travail et non aux prestations sociales. Les bénéficiaires de l'APont devront poursuivre leurs recherches d'emploi. «Le but est de ne pas avoir à recourir à l'aide sociale ou à puiser dans ses économies, tout en continuant à cotiser à l'AVS et au 2e pilier», a expliqué M. Poggia.

En 2016, le canton comptait 2'200 chômeurs de 50 ans et plus en moyenne par mois. Le conseil d'Etat estime que l'allocation A50 coûtera 1,2 millions de francs en 2019 et l'APont 2,25 millions. Selon M. Poggia, leur financement est assuré dans le cadre du budget cantonal actuel. (ats/nxp)

Créé: 24.01.2018, 17h05